



ACT'URBA

#12 - OCTOBRE 2014

A photograph of the Caen-Métropole area, showing a mix of residential and commercial buildings, a large yellow crane, and greenery in the foreground.

Connaître Caen-Métropole

Histoire et géographie

Sommaire

Introduction	3
Connaître pour agir	3
Histoire d'un territoire Entre terre, pierre & eau	4
Histoire de la structure urbaine	4
Histoire des paysages, entre labours et prairies	9
L'armature urbaine	11
Une armature urbaine hiérarchisée	12
Des pôles structurant le milieu rural	15
L'étalement urbain se poursuit	15
Une position géographique privilégiée	17
Caen en France et en Basse-Normandie	17
Caen, 35e ou 22e agglomération de France ?	18
Une grande aire urbaine du nord-ouest de la France	20
Des enjeux au projet de territoire	24

Directeur de la publication : Patrice Duny
Réalisation & mise en page : AUCAME 2014

Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole
19 avenue Pierre Mendès France
14000 CAEN
Tél. : 02.31.86.94.00
email : contact@aucame.fr
www.aucame.fr



Connaître pour agir

Accompagner un territoire dans son développement suppose de bien le connaître. La connaissance constitue en effet le premier bien commun territorial à partir duquel les acteurs peuvent échanger et construire ensemble un avenir à leur bassin de vie.

En démocratie, l'information appartient à tous et est l'une des missions des agences d'urbanisme de concevoir des outils d'observation de leur territoire métropolitain pour en connaître, thématiquement et transversalement, les tendances et les enjeux.

Ainsi, l'agence d'urbanisme de Caen Métropole (Aucame) structure et anime, en partenariat avec les institutions et acteurs concernés, plusieurs observatoires du territoire de Caen-Métropole sur la population, le foncier, l'habitat, les mobilités, l'environnement, le commerce...

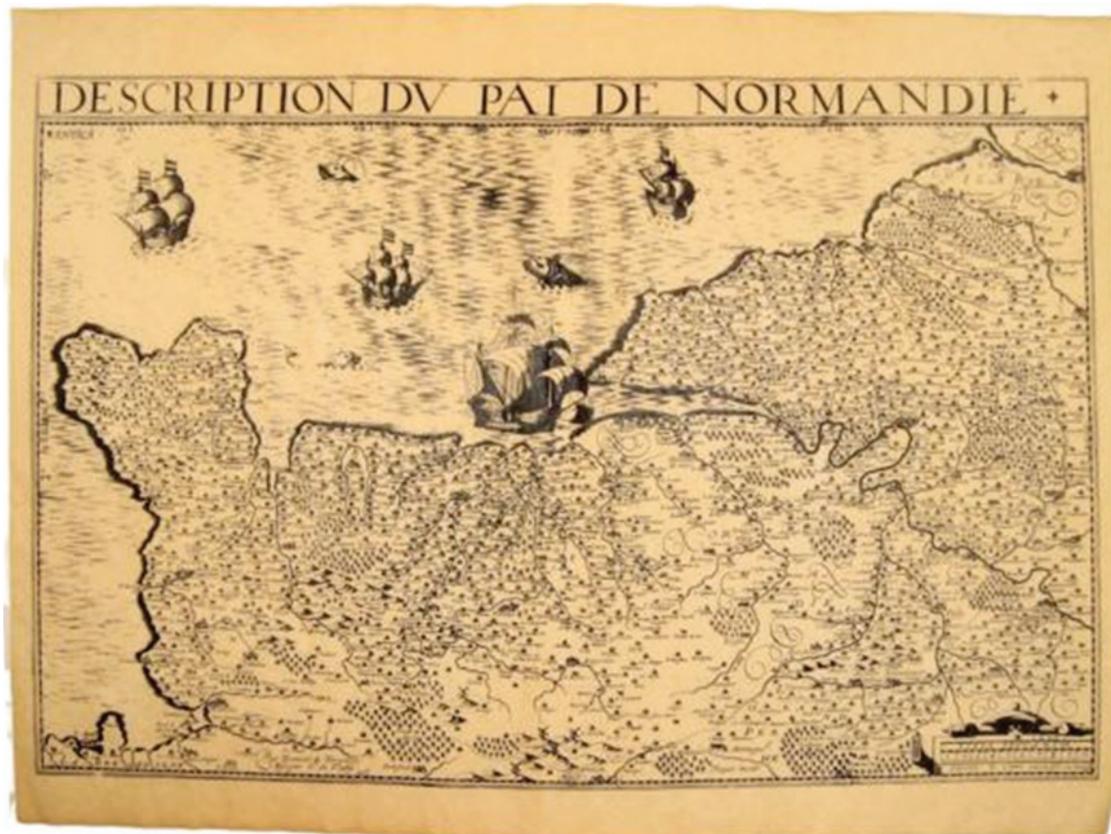
Avant de rentrer dans le détail de ces thématiques, une vision d'ensemble, historique et géographique, constitue un préalable. C'est l'objet de cette publication qui marque le lancement des productions des observatoires du territoire.

Le bassin de vie de Caen, métropole normande, est au carrefour d'une histoire marquante, d'un littoral actif et d'un arrière-pays productif aux paysages rapidement évolutifs. Implantée au cœur d'une vaste plaine cultivée, à quinze kilomètres de la mer, préfecture du Calvados et capitale de la Basse-Normandie depuis la création de cette région en 1956, Caen est aussi une métropole buissonnière entourée par de multiples villages historiquement bâtis de cette pierre de calcaire clair emblématique : la pierre Caen. Symbolique à la fois des abbayes anglaises que Guillaume le Conquérant a fait construire de l'autre côté de la Manche et des logements qu'il a fallu rebâtir après le débarquement de 1944, la pierre de Caen constitue une forme de fil rouge spécifique au territoire.

La métropole caennaise, avec tous ses atouts urbains, agricoles et maritimes, se positionne de plus en plus comme façade littorale de la métropole francilienne ouverte sur l'Europe du sud-ouest, en articulation avec les territoires outre-Manche. Il en résulte un réel potentiel de développement, qu'il s'agisse d'ouverture internationale ou de valorisation des atouts locaux. La connaissance partagée de ces enjeux constitue sans doute la première étape du projet à bâtir.

HISTOIRE D'UN TERRITOIRE ENTRE TERRE, PIERRE & EAU

Carte de Normandie par Ionnes Le Clerc, cartographe et éditeur (1620)



Histoire de la structure urbaine

Terre archéologique particulièrement riche, la plaine de Caen présente des habitats dispersés dès le néolithique. A l'époque gauloise, la campagne est prospère et très peuplée, couplant agriculture et artisanat (métallurgie, salaison) avec des ponctuations proto-urbaines sur les sites fortifiés des hauteurs. L'occupation romaine y bâtit naturellement ses premières villes (Vieux-la-Romaine) et les voies vers les cités importantes de l'époque (Bayeux, Lisieux, Sées, Le Mans). Domaines agricoles, de nombreuses villas occupent la plaine qui, recomposées à l'époque médiévale, préfigureront l'actuel réseau de villages aux toponymes évocateurs.

A l'époque gallo-romaine et jusqu'au haut moyen-âge, un chapelet de villages s'étire le long des coteaux et en lisière des marais, le village de Caen se développant sur deux sites naturels distincts, avec le centre maréca-

geux, confluence des Odon sur l'Orne, et les coteaux calcaires au nord et au sud, surplombant la plaine d'une trentaine de mètres.

Les premières attaques des pirates francs et saxons commencèrent à la fin du IIIe siècle : Rouen fut très vite intégrée au monde franc, mais l'Ouest de la Neustrie, société de guerriers, résista plus longtemps. Caen semble avoir été désertée. Les incursions maritimes pour rejoindre l'Aquitaine et l'Espagne ne connurent aucun répit, les Scandinaves prenant le relais des Saxons au IXe siècle. Une fois encore, l'influence viking s'étendra à partir de la Seine : Rollon obtint du roi carolingien en 911 la concession d'un territoire en Basse-Seine qui s'étendra progressivement vers l'Ouest pour constituer la Normandie, domaine des Nord-mens, les hommes du Nord.

Guillaume le Conquérant choisira Caen comme ville de son pouvoir afin de contrôler les barons rebelles du Cotentin et les incur-

Carte de Nicolas de Fer 1705



sions du Nord : le promontoire sur l'Orne à la confluence du grand Odon offre un site idéal pour une fortification de défense et de surveillance des plateaux environnants, et permet l'accès à la mer au fond d'un estuaire protégé. Les marécages autour des Odon ont façonné une ville volontairement morcelée autour de trois bourgs qui possédaient chacun leurs remparts : l'abbaye aux Hommes (Bourg l'Abbé), l'abbaye aux Dames (Bourg

l'Abbesse) et le Château (Bourg Le Roy). L'île Saint-Jean constituait alors une sorte de faubourg hors-les-murs en continuité avec les prairies humides.

Le maillage rural serré de petits villages et d'abbayes date de l'époque médiévale : la richesse agricole permit l'établissement de nombreux établissements monastiques, comme Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, et

Inauguration du canal de Caen, 23 août 1857



la population était l'une des plus denses de France. L'assise agricole se confirma, ajoutée à la richesse du sous-sol (fer, pierre calcaire) et des savoir-faire (charpentes, poteries, bijoux...), ce qui contribua à la renommée de prospérité de la province. L'établissement de l'Échiquier de Normandie (Parlement de notables de toute la province), le côté novateur du droit coutumier normand (et notamment l'absence de distinctions sociales légales entre les Normands, tous égaux devant la loi), et bien sûr la conquête de l'Angleterre avec l'établissement d'une seule couronne anglo-normande contribuèrent au rayonnement de Caen et de la Normandie comme l'une des plus puissantes provinces du XIIIe siècle.

La date de 1204 sonne le glas de l'inventivité et de l'expansion normande avec l'intégration de la Normandie au royaume de France par Philippe Auguste. Caen gardera toutefois un rôle administratif important et deviendra une ville de rayonnement intellectuel et culturel qui s'étendra de la création de l'université, en 1432 (troisième université anglaise après Oxford et Cambridge), jusqu'au XIXe siècle, ce qui fera écrire à Stendhal¹ que Caen est « l'Athènes normande ». Caen reste marquée par son passé de ville de « robe » (ecclésiastiques, juristes, universitaires, fonctionnaires). En cela, l'installation de l'IMEC (Institut de la Mémoire de l'Édition Contemporaine) à l'abbaye d'Ardenne prolonge ce sillage historique.

¹ *Mémoires d'un touriste, 1854, chez Michel Lévy Frères, Nantes*

Caen restera longtemps une ville militaire, sa position stratégique lors de la guerre de cent ans en ayant fait une ville de garnisons jusqu'en 2010, date de départ de la dernière promotion du 18e régiment de transmission du quartier Koenig. Le dépôt de remonte du quartier Lorge date du XVIIIe siècle. La caserne Lefèvre, dans le château, installée après la guerre de 1870 a accueilli jusqu'à 6000 soldats d'infanterie. Les militaires ont longtemps et profondément marqué l'espace urbain et la vie de la cité.

Son rôle commercial vers l'Angleterre ne se démentira que tardivement : vin, minerais, chevaux et pierre de Caen forgèrent des routes maritimes et terrestres qui laisseront progressivement place au drap, à la dentelle, au cidre et au sel au XVIIe siècle, puis Caen abandonnera son hégémonie commerciale à Rouen, résolument internationale, et se contentera du marché régional. La construction du canal en 1857 et l'inauguration de la gare en 1858 relança le rôle métropolitain de Caen par un regain des relations économiques avec Paris et par le lancement de la mode balnéaire. Celle-ci supplanta en partie la villégiature rurale des manoirs et châteaux à la campagne qui permettaient aux notables de fuir l'insécurité et l'insalubrité de Caen depuis le XVIIIe siècle.

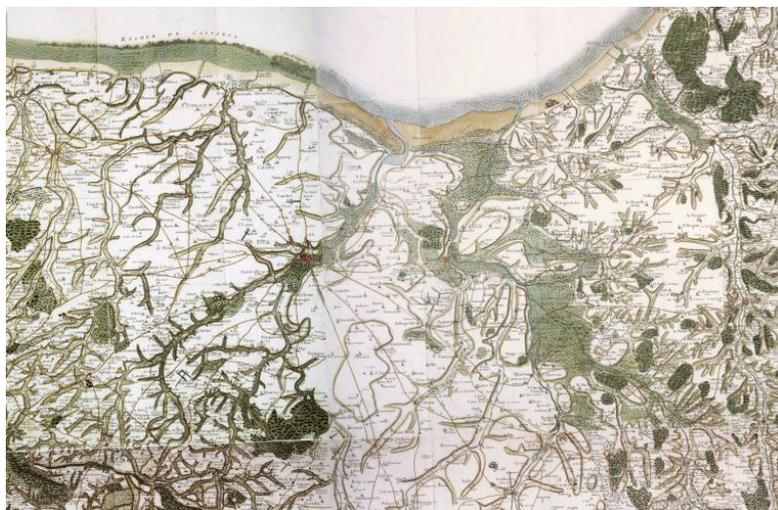
Inauguration du canal de Caen, 23 août 1857



**PRINCIPALES EXPORTATIONS
DU PAYS DE CAEN
AU FIL DES SIÈCLES**

- XIe siècle : « Foire du Pré annuelle » dans le quartier Saint-Jean sur 8 jours, Caen s'affirme dès sa fondation comme une ville de commerce et non seulement un centre politique et militaire.
- XIe siècle : commerce de pierres de Caen (carrières de Vaucelles et de Saint-Julien) et de chevaux avec l'Angleterre
- XIIe siècle : Caen importe du vin et exporte blé et orge
- XIIIe siècle : exportation de vin, sel, pierre, fer, draps
- XVe : exportation de pommes et de cidre, sel
- XVIe : textile, tannerie et teinturerie, vin
- XVIIe : drap, dentelle, cidre, sel
- XVIIIe : minerais, animaux et produits manufacturés
- XIXe : produits manufacturés, viande, céréales,
- Vers 1900, Caen était le 8e port français.
- XXe : importation de bois, activités minières et métallurgiques (importation de houille, exportation de fer), exportation de blé, ciment, engrais.

Carte Cassini – seconde moitié du XVIIIe siècle



Le XIXe siècle transforma radicalement le schéma urbain de la ville, en achevant le recouvrement des Odon et de la Noë (ou « petite Orne ») par un schéma d'assainissement novateur, parallèlement à la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable. Les remparts des trois bourgs qui avaient été éventrés au XVIIIe siècle pour relier les différentes parties de la ville à partir de la place Royale – devenue place de la République – s'effacèrent totalement au profit de grands équipements et de promenades autour de la prairie. Électrification, téléphone, tramway en 1901, création de la Société métallurgique de Normandie en 1916 et de l'Office municipal des habitations à bon marché en 1919... le développement de l'agglomération caennaise

Atlas Trudaine, généralité de Caen, vers 1750

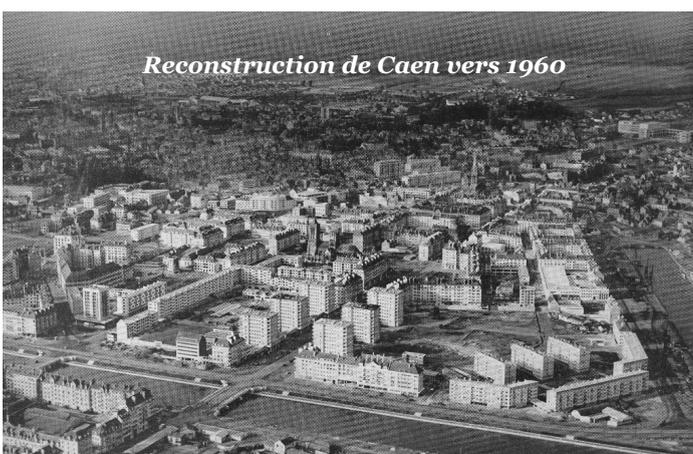




Bombardements sur Caen en 1944



Caen détruite en 1944



Reconstruction de Caen vers 1960

était bien engagé quand la Seconde Guerre mondiale la détruisit aux trois quarts, avec le débarquement allié et la bataille de Normandie en 1944. Les villages furent aussi largement touchés et la reconstruction fut l'occasion de repenser entièrement l'urbanisme du territoire, plus aéré, de forme classique, anticipant le fort développement de l'automobile.

La reconstruction de Caen et des villes et villages alentour fut exemplaire, respectant une forme de tradition (parements en pierre) tout en redonnant aux 60 000 Caennais un espace de vie dont ils pouvaient être fiers. Il fallut aussitôt absorber le baby-boom, les délocalisations industrielles de Paris l'exode rural puis accueillir les rapatriés d'Algérie. Avec 100 000 habitants en 1962, Caen dut faire face à une forte demande en logements et en équipements qui fut en partie prise en charge par l'État dans le cadre des plans directeurs d'urbanisme.

Sur le plan territorial, la cité de Caen et son arrière-pays restent très marqués par les événements et les grandes périodes de troubles et de prospérité de leur passé. Depuis l'esprit conquérant des Vikings et de Guillaume jusqu'à la reconquête de la liberté en 1944, le pays de Caen est un territoire indépendant qui a toujours été autosuffisant économiquement et intellectuellement. L'historien Fernand Braudel² l'a d'ailleurs décrit comme « paisible, jouissant d'une véritable rente de situation [...] Du malheur de ne pas être un peu talonné par les difficultés, de na pas voir se dresser, devant soi, un défi ».

² *L'identité de la France*, 1986

Histoire des paysages³, entre labours et prairies

L'exploitation agricole de la plaine centrale de la Basse-Normandie semble remonter aux prémices de l'invention de l'agriculture. Les vestiges archéologiques des habitats familiaux en enclos comportant de nombreux grains de blé ainsi que des restes d'aires confirment un parcellaire assez ouvert maillé de haies et de bosquets, avec un front pionnier qui a progressivement élargi l'espace cultivé. La céréaliculture et l'élevage de bovins, ovins, caprins, porcs attestés dès le Néolithique, suggèrent un paysage de champs et de pacages entremêlés dans la végétation naturelle. Cet espace forestier troué de clairières cultivées reste majoritaire pendant la période gallo-romaine.

Les cités romaines prospères d'Aregenua (Vieux), Lisieux, Bayeux et Sées créent le premier maillage de circulation, avec des voies secondaires pour rejoindre les villages situés le long des coteaux et en lisière des marais. Les destructions barbares du III^e siècle sont vite oubliées au vu de la richesse du sol et du sous-sol. Les grands foyers de défrichement (abbayes, bourgs) commencent au Xe siècle.

Paysans du Moyen-Âge

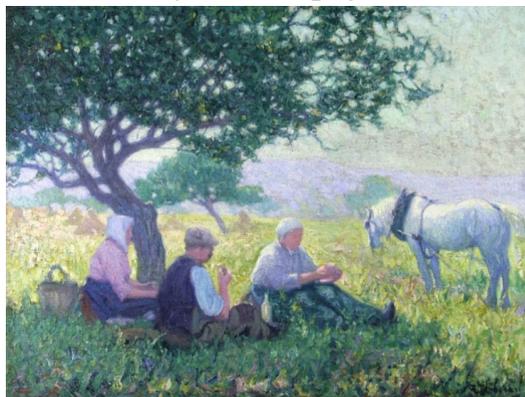


Pommiers et poiriers apparaissent dès le XI^e siècle pour devenir structurants du paysage sous de multiples formes au XVI^e siècle : tantôt autour des parcelles de labours ou de pâture, dans les grands « clos » labourés, sur des lanières étroites au bord de voies de circulation, tantôt en plantations serrées dans des clos dédiés.

³ Source : Pierre Brunet, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie, Tomes 1 et 2, CRBN Juillet 2001*

Au XVI^e siècle, l'apparition d'une classe de rentiers du sol issus de la capitale se développe au point de remettre une partie des labours en herbe, afin de promouvoir un système d'élevage commercial sur des prairies permanentes. Cet enherbement est rendu possible par le climat océanique humide et les hivers cléments. Cette transformation en herbage s'accompagne d'un « embocagement » progressif, notamment à partir du choix d'un arbre fourrager de haut fût, l'orme.

Raymond Tibesart, le déjeuner des paysans



Avec le XVIII^e siècle, arrive la rapide régression de toutes les forêts, la Basse-Normandie devenant l'une des premières régions métallurgiques françaises. Verreries, poteries et forges accentuent encore le phénomène. Sous une vague de croissance démographique qui dura de 1730 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la plaine centrale se ré-ouvre progressivement en trouant le bocage de terres labourées, de vergers et de prés. On défriche et on se partage les communaux, et on cultive le seigle, le sarrasin et les racines fourragères. Alors qu'ailleurs en France, l'intensification agricole battait son plein avec la production de blé, la plaine de Caen restait dominée par de petites exploitations tenues par des ouvriers-paysans associés à la production métallurgique ou à l'industrie textile : ils maintenaient donc une économie d'autoconsommation avec des pratiques agricoles extensives.

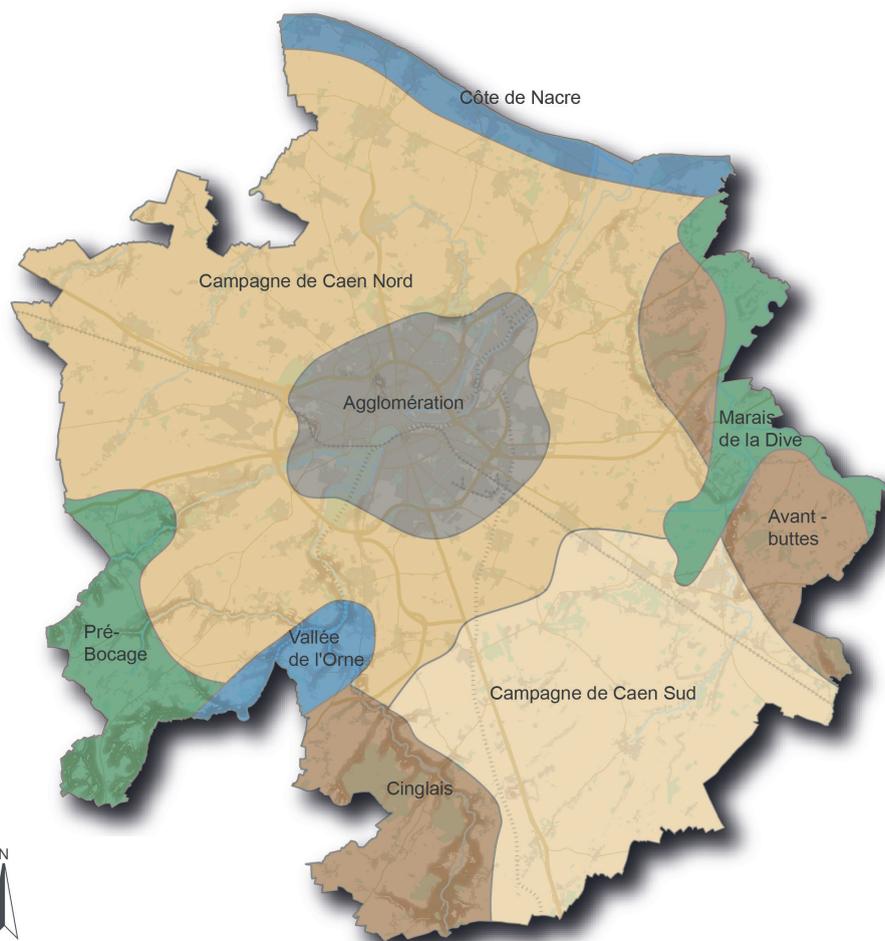
A partir de 1870, les céréales arrivent à bas prix des autres pays européens : la chute des cours confère un intérêt renouvelé aux productions animales. Dans la plaine de Caen, de vastes couronnes d'herbages ceinturent de nouveau tous les villages. Cette diminution des labours fut encore confirmée par l'exode rural consécutif à la fermeture des sites métallurgiques puis par l'hémorragie de main d'œuvre masculine due à la première guerre mondiale.

C'est avec la fin de la seconde guerre mondiale que s'est engagée la profonde modification que nous connaissons encore aujourd'hui : l'adoption du tracteur à la place des chevaux de trait, la suppression des haies

et l'arasement des talus, l'augmentation de la taille des parcelles pour l'implantation du maïs réclamé pour l'intensification laitière, le retournement des prairies permanentes, le recours à la chimie pour les engrais et les pesticides, les remembrements, le recul des vergers cidricoles, la disparition d'une exploitation sur deux, la multiplication des grands axes de circulation, le très faible taux d'emploi de l'agriculture, la mécanisation et la modernisation de la production agricole.

Les paysages sont la résultante ultime de toutes les politiques publiques. Actuellement, les terres agricoles reculent devant l'étalement de l'habitat individuel et des activités économiques et commerciales.

Les paysages de Caen-Métropole



Sources : © IGN - BDCartho 2006, PBRUNET - Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie réalisation : © AUCAME 2014

L'intercommunalité dans Caen-Métropole au 1er janvier 2013



PAYS DE CAEN

LE SYNDICAT-MIXTE DE CAEN-MÉTROPOLE

Le territoire de Caen-Métropole est structuré en Syndicat Mixte depuis 2004. Il regroupe la communauté d'agglomération Caen la mer et 9 communautés de communes, soit au total 143 communes. Le Syndicat est la structure porteuse du SCoT de Caen-Métropole (approuvé en octobre 2011) et du Pays de Caen (reconnu par arrêté préfectoral en 2006). Le périmètre du SCoT coïncide avec celui du Pays. Lieu de dialogue et de concertation, Caen-Métropole travaille à l'élaboration d'un projet commune d'aménagement et de développement du territoire dans une dynamique de développement durable.

(Site Internet :

<http://www.caen-metropole.fr>.)

Les communautés de communes de Caen-Métropole en chiffres (par ordre décroissant de population)

EPCI	Commune-centre	Nombre de communes	Nombre d'habitants	surface (km ²)	Densité hab./km ²
Caen la mer	Caen	35	236 167	222	1062
Cœur de nacre	Douvres-la-Délivrande	11	18 666	48	386
Evrecy-Orne-Odon	Evrecy	19	14 997	98	154
Val ès dunes	Argences	17	14 410	128	112
Entre Thue et Mue	Bretteville l'Orgueilleuse	13	12 187	85	143
Campagne et Baie de l'Orne	Merville-Franceville	9	9 828	132	74
Cingal	Bretteville-sur-Laize	17	9 653	61	159
Vallée de l'Orne	May-sur-Orne	5	7 598	33	234
Plaine Sud de Caen	Bourguébus	8	7 056	35	199
Entre Bois et Marais	Troarn	9	6 543	52	125
TOTAL CAEN-MÉTROPOLE		143	337 105	895	377

Source : INSEE, recensement de la population



Sur le territoire, les communes n'assurent pas les mêmes fonctions, leur rôle variant selon leur localisation, leur population, leur niveau d'équipements et de services, leurs activités productives, etc. Les communes

les mieux dotées polarisent le territoire et forment une armature urbaine hiérarchisée structurant et animant l'espace sur lequel elles rayonnent. Sur l'aire urbaine de Caen, l'agglomération organise et polarise l'ensemble de la région caennaise dans un rayon de 10 à 12 kilomètres. Au-delà, des pôles périurbains prennent le relais en constituant deux couronnes concentriques régulières, l'une située à 13-15 km de Caen, l'autre à 20-25 km, à l'interface de la ville et de la campagne. Plus loin, les villes du Calvados (Bayeux, Vire, Falaise, Lisieux et Dives-sur-mer) assurent le rôle de pôle d'équilibre et irriguent l'espace rural, voire les secteurs périurbains lointains de Caen.

Une armature urbaine hiérarchisée

L'armature urbaine repose ainsi sur le rôle affirmé de Caen, centre métropolitain, relayé par un certain nombre de communes, villes ou bourgs structurants qui animent la couronne urbaine et l'espace périurbain. Ce maillage régulier contribue au bon fonctionnement urbain du territoire et à la qualité de vie des habitants. Dans son Document d'Orientations Générales (DOG), le SCoT de Caen-Métropole caractérise les 143 communes du territoire en distinguant les communes « pôles » formant l'armature urbaine, et les espaces périurbains, littoraux et ruraux à vocation plutôt résidentielle.

Les communes de Caen, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville et Ifs constituent le centre urbain métropolitain du territoire. En 2010, elles accueillent 45 % des habitants de Caen-Métropole sur 6 % seulement de la superficie, d'où la forte densité de population les caractérisant (2 771 habitants par km² sur l'ensemble des 4 communes). Elles concentrent également les équipements métropolitains et supportent les charges de centralité d'un territoire plus large que la métropole caennaise.

Les 10 communes de la couronne urbaine (Bretteville-sur-Odon, Cormelles-le-Royal, Colombelles, Cuverville, Démouville, Epron, Fleury-sur-Orne, Giberville, Louvigny et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe) s'inscrivent dans la dynamique d'agglomération et abritent 11 % des habitants de Caen-Métropole. Leur densité de population s'élève en moyenne

TERRE ET EAU, TERE0*

L'aire urbaine caennaise s'étend sur 1 617 km², ce qui représente 29 % de la superficie du Calvados. La façade Nord du territoire est bordée par la Manche. Caen-Métropole est principalement composé d'un plateau calcaire orienté Est/Nord-Est, d'altitude comprise entre 35 et 250 mètres. Ce territoire est entaillé par des vallées, notamment celle de l'Orne. Le réseau hydrographique, assez limité comparativement à celui du reste du Calvados, est encadré à l'Ouest par la Seulles et à l'Est par la Dives et ses marais. Il est aussi structuré par l'Orne et ses affluents que sont l'Odon et la Laize, ainsi que le canal de Caen à la mer.

Le climat local est qualifié de tempéré, l'amplitude thermique est faible. Les températures moyennes sont comprises entre 5 et 20°. Les précipitations, dont la moyenne annuelle est de 700 mm, traduisent la relative sécheresse de la plaine de Caen comparativement aux territoires qui lui sont limitrophes. La plaine de Caen proprement dite traverse le territoire du nord-ouest vers le sud-est et offre des paysages de coteaux, de bocage, de bois et de marais sur ses franges.

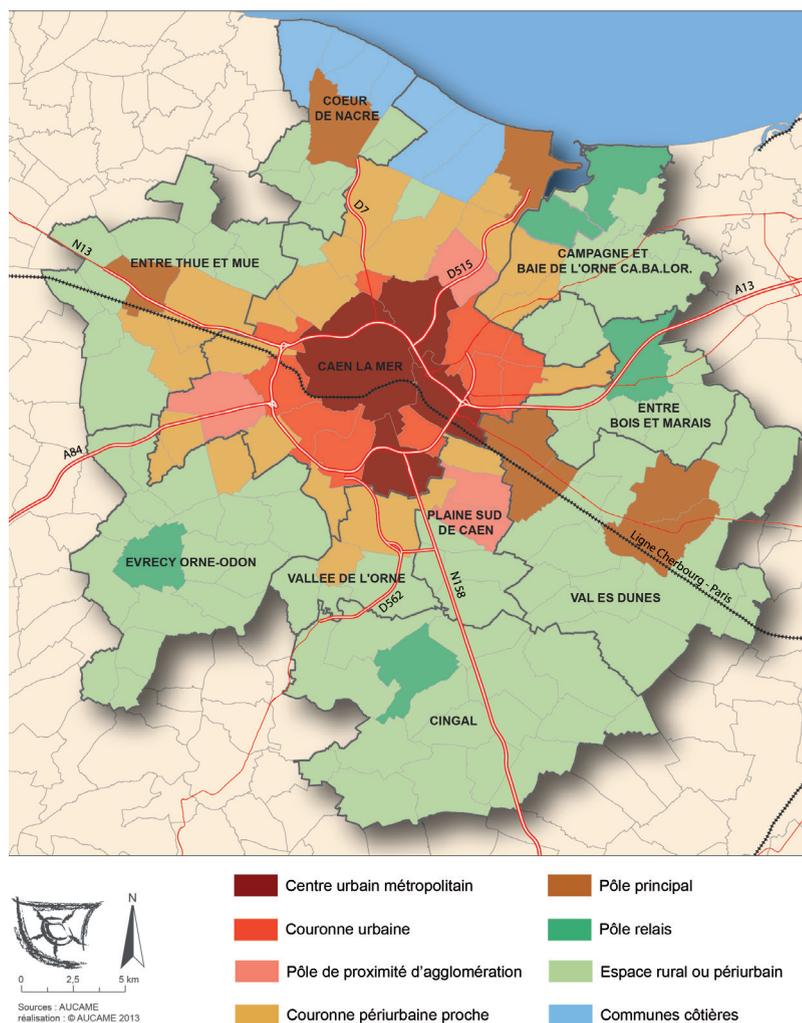
* « J'observe », en grec

Armature du SCoT Caen-Métropole

à 805 habitants par km². Elles constituent, avec le centre urbain métropolitain, le « noyau dense » de l'agglomération.

Assurant l'interface entre la couronne urbaine et les espaces adjacents, 3 pôles de proximité d'agglomération polarisent le territoire périurbain aux portes de Caen (Soliers – Bourguébus au sud-est, Blainville-sur-Orne au nord-est et Verson à l'Ouest). La densité de population est plutôt élevée (462 habitants par km²), mais les 4 communes n'hébergent que 4 % des habitants du territoire.

Ceinturant la couronne urbaine et le centre urbain métropolitain, 22 communes forment la couronne périurbaine proche de Caen. Parsemées de bourgs anciens, elles ont connu une phase intense de périurbanisation au cours des 25 dernières années (majoritairement pavillonnaires) et accueillent 11 % des habitants de Caen-Métropole. Leur densité de population s'élève en moyenne à 281 habitants par km².



L'armature urbaine au sein de Caen-Métropole

Armature urbaine	Superficie		Population 2010		Densité de population 2010	Évolution de la population entre 1999 et 2010
	En km ²	En %	En nombre d'habitants	En %	Nombre d'habitants par km ²	En %
Centre urbain métropolitain	54	6,1	150 866	44,8	2 771	-4,5
Couronne urbaine	44	4,9	35 493	10,5	805	3,0
Pôle de proximité d'agglomération	28	3,1	12 979	3,9	462	17,0
Couronne périurbaine proche	127	14,2	35 711	10,6	281	12,7
Pôle principal	62	6,9	25 184	7,5	408	7,4
Pôle relais	46	5,1	10 252	3,0	223	16,9
Espace rural ou périurbain	493	55,1	49 717	14,7	101	16,1
Communes côtières	40	4,4	16 903	5,0	427	8,7
TOTAL CAEN-MÉTROPOLE	895	100,0	337 105	100,0	377	4,2

Source : INSEE, recensement de la population

Au-delà des espaces urbains et périurbains proches de Caen, le territoire est constitué de communes rurales et périurbaines éloignées, le littoral constituant un espace spécifique du fait de l'attractivité et de la proximité de la mer. Peu peuplées, les 84 communes for-

mant l'espace rural et périurbain ont connu un développement limité depuis 25 ans. Près de 15 % des habitants de Caen-Métropole vivent sur ces territoires diffus dont la densité de population avoisine les 100 habitants par km².

LES PÔLES DE SERVICES DE CAEN-METROPOLE

En se basant sur les équipements de la gamme intermédiaire, l'INSEE a identifié les pôles de services structurant le territoire français et délimité leurs bassins de vie en regroupant les communes attirées par ces pôles. Les bassins de vie correspondent aux plus petits territoires que fréquentent régulièrement les habitants pour accéder aux commerces et aux services dont ils ont besoin pour vivre chaque jour. « C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants ». La Basse-Normandie compte ainsi 65 bassins de vie, dont 9 urbains et 56 ruraux et périurbains.

Au sein de Caen-Métropole, le territoire se structure en **5 bassins de vie centrés sur Caen**, le pôle dominant, Ouistreham et Douvres-la-Délivrande / Luc-sur-mer au nord, Troarn et Argences à l'est. Le grand pôle urbain de Caen attire 80 % de la population du territoire du fait de la densité et de la variété d'équipements au sein de l'agglomération caennaise. Bien dotés en commerces et services, les pôles de Ouistreham et de Douvres-la-Délivrande / Luc-sur-mer animent localement des bassins de vie périurbains dont la population avoisine chacun 20 000 habitants (12 % de la population de Caen-Métropole à eux-deux). La proximité de Caen et la faible concentration d'équipements limitent l'influence de Troarn et d'Argences. Leurs bassins de vie ne totalisent ensemble que 20 000 habitants.

Au final, le périmètre du SCoT délimite bien les espaces de vie quotidiens des habitants. Quelques communes sont attirées aux franges du territoire par Dives-sur-mer, Mézidon-Canon, Falaise, Thury-Harcourt, Aunay-sur-Odon et Villers-Bocage, mais 2 % seulement des habitants de Caen-Métropole sont concernés.

Bassins de vie 2012 dans le département du Calvados



Des pôles structurant le milieu rural

Dans cet espace rural et périurbain éloigné de la zone urbaine centrale, les équipements sont peu développés. Le territoire est en revanche constellé de pôles de commerces et de services attirant les communes qui les environnent. L'armature urbaine identifie ainsi 5 pôles principaux et 4 pôles relais, de taille plus modeste, jouant un rôle structurant au sein de Caen-Métropole.

Les pôles principaux sont constitués par des communes urbaines (Bretteville-L'Orgueilleuse, Douvres-la-Délivrande et Ouistreham) ou des ensembles de communes (Cagny – Frénuville, Moulton – Argences) dont l'importance démographique, les activités économiques, le niveau d'équipement et de services, et la facilité potentielle des liaisons en transports collectifs avec l'agglomération de Caen en font des relais essentiels du développement des espaces ruraux et périurbains éloignés. Les 7 communes concernées accueillent 8 % des habitants de Caen-Métropole et affichent une densité de population globale de 408 habitants par km².

Situés aux franges de Caen-Métropole, les bourgs et communes urbaines identifiés comme pôles relais (Bretteville-sur-Laize, Evrecy, Amfreville – Merville-Franceville-Plage et Troarn) disposent d'un niveau d'équipement significatif et jouent un rôle important pour les communes environnantes. Ils forment, avec les pôles principaux, le 1er cercle concentrique structurant l'aire urbaine caennaise. Les 5 communes constituant les pôles relais accueillent 3 % des habitants de Caen-Métropole, pour une densité de population de 223 habitants par km².

Espace touristique et balnéaire, le littoral bénéficie également de l'étalement urbain de Caen du fait de la proximité et de l'attractivité de la mer. Les communes de bord de mer bénéficient d'une forte proportion de



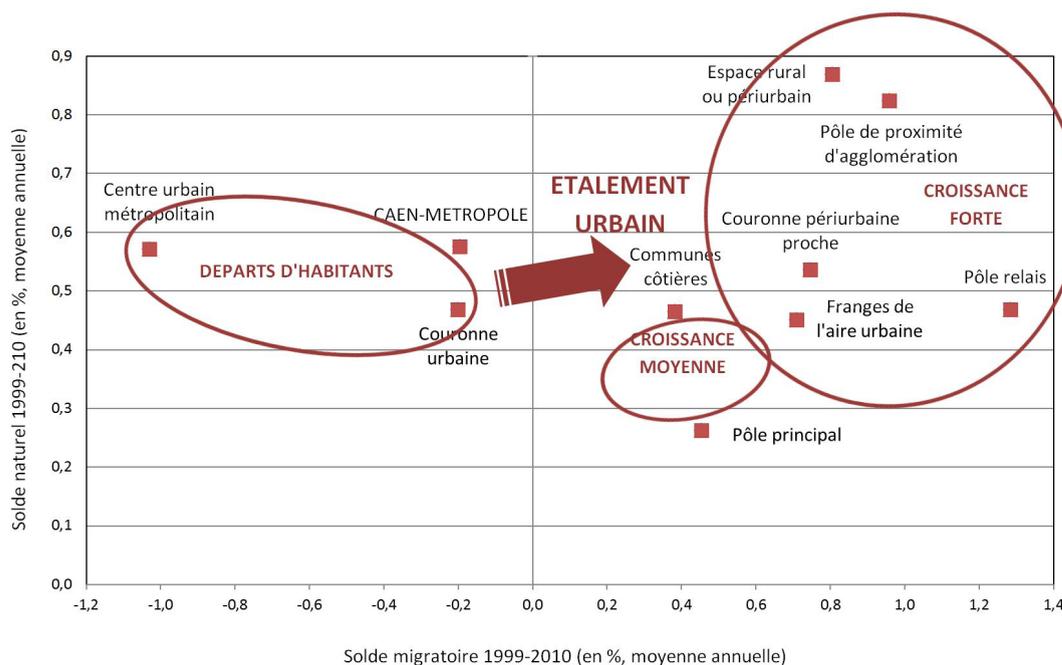
résidences secondaires, disposent d'une offre hôtelière conséquente (surtout en campings) et d'un bon niveau d'équipements et de services satisfaisant les besoins des touristes et des populations résidentes. Très largement urbanisé, le littoral apparaît comme un espace résidentiel périurbain à part entière. Au sein de Caen-Métropole, l'espace littoral comprend un pôle principal (Ouistreham), un pôle relais (Merville-Franceville-Plage, couplé à la commune d'Amfreville située en arrière-côte) et 6 communes côtières (Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-mer, Lion-sur-mer, Luc-sur-mer, Langrune-sur-mer, Saint-Aubin-sur-mer et Bernières-sur-mer). Ces dernières abritent 5 % de la population de Caen-Métropole, sur un espace littoral dont la densité de population atteint 427 habitants par km².

D'une manière générale, la densité de population diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du noyau dense de l'agglomération, à l'exception toutefois du bord de mer, très urbanisé, et des pôles, en milieu rural et périurbain, qui accueillent une population conséquente.

L'étalement urbain se poursuit

Sur le plan démographique, la population de Caen-Métropole s'est accrue de 4 % entre 1999 et 2010, une croissance liée à l'excédent des naissances sur les décès, le territoire affichant un solde migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées). L'espace caennais fonctionne en fait comme des vases communicants, l'agglomération perdant des habi-

Dynamisme démographique de l'armature urbaine de Caen-Métropole



tants au profit d'une périphérie qui continue de s'étendre. L'étalement urbain dynamise l'ensemble des communes situées autour du noyau dense de Caen, l'espace rural et périurbain augmentant son attractivité. La couronne périurbaine proche et les communes côtières accueillent également des habitants, mais la croissance démographique s'est sensiblement ralentie au cours de la dernière décennie. D'une manière générale, la périurbanisation stimule la natalité dans les communes où s'installent les familles ayant quitté la ville-centre.



Entre 1999 et 2010, le centre urbain métropolitain a perdu près de 5 % de sa population du fait de l'aggravation de son déficit migratoire. La couronne urbaine est également touchée par la périurbanisation et enregistre désormais plus de départs que d'arrivées. Les pôles de proximité d'agglomération et les pôles relais bénéficient au contraire de l'étalement urbain et connaissent un fort développement résidentiel. Les pôles principaux progressent également, mais leur attractivité s'est atténuée par rapport aux années 90. Leur niveau d'équipement et leur offre de services attirent en revanche des retraités, accélérant le vieillissement de leur population.

Simultané à l'étalement urbain et à la diminution des terres agricoles, cette recomposition de l'attractivité au profit de la couronne périurbaine et au détriment de la ville-centre représente l'un des grands défis métropolitain de la décennie à venir.

CAEN EN FRANCE ET EN BASSE-NORMANDIE

Du fait de son statut de capitale régionale, Caen assure aujourd'hui des fonctions politiques, économiques et culturelles pour l'ensemble de la Basse-Normandie.

Elle apparaît comme une ville industrielle et tertiaire, bien dotée en équipements, infrastructures et services, qui lui confèrent les caractéristiques d'une métropole régionale. Malgré les destructions de 1944, Caen a conservé un patrimoine exceptionnel qui lui a valu d'être labellisée « ville d'Art et d'histoire » en 2013.

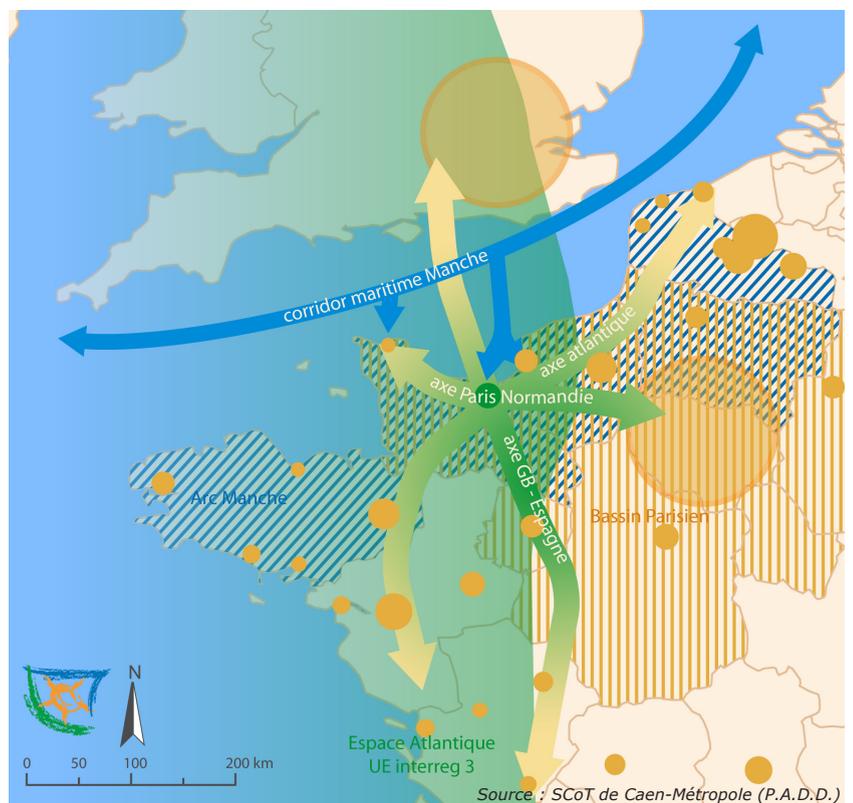
Située à deux heures de Paris, à proximité des plages du débarquement et des stations balnéaires de la côte normande, la cité de Guillaume le Conquérant constitue un centre touristique important.

Une position géographique privilégiée

Géographiquement, Caen occupe une position privilégiée à l'interface du grand Ouest et du Bassin parisien qui lui confère un fort potentiel de développement. Historiquement, la capitale régionale a toujours entretenu des liens étroits avec Paris dont la proximité constitue une richesse (agriculture, industrie, tourisme, villégiature etc.), mais aussi une fragilité du fait de la position dominante de la région parisienne en France. Le destin de Caen est étroitement lié à celui de l'Ile-de-France, première région européenne en termes de PIB⁴, et à la dynamique de la vallée de la Seine dont l'ambition est d'ouvrir davantage la « ville monde » de Paris vers la mer. La structuration de l'axe Seine pousse Caen à se tourner vers la Haute-Normandie, et à renforcer ses liens avec Rouen et Le Havre pour construire une véritable Métropole normande en réseaux.

La proximité de la mer constitue un atout pour l'avenir de Caen. La capitale régionale se situe en effet en bordure de la Manche, la mer la plus fréquentée au monde (20 % du trafic mondial), face à la Grande-Bretagne avec qui elle entretient des liens historiques. La création d'une passerelle ferry transmanche à Ouistreham, au milieu des années 80, rapproche Caen du grand Londres, cinquième région européenne en termes de PIB, et l'inscrit dans un axe d'échange nord / sud entre les îles britanniques et la péninsule ibérique. Lancée en juillet 2014, une liaison aérienne entre Caen-Carpiquet et Londres-Southern permet de relier directement Caen à la capitale britannique. Sur le plan logistique, la capitale régionale peut tirer profit de l'activité d'HAROPA, cinquième ensemble portuaire nord européen, qui fédère les ports du Havre, de Rouen et de Paris le long de la

Une position géographique d'interface



⁴ Produit Intérieur Brut. Le PIB mesure la création de richesse d'une économie.

vallée de la Seine. Par la mer, le port de Caen-Ouistreham se situe en effet à une quarantaine de kilomètres du port du Havre, la principale porte d'entrée maritime de la région parisienne et du grand Ouest français.

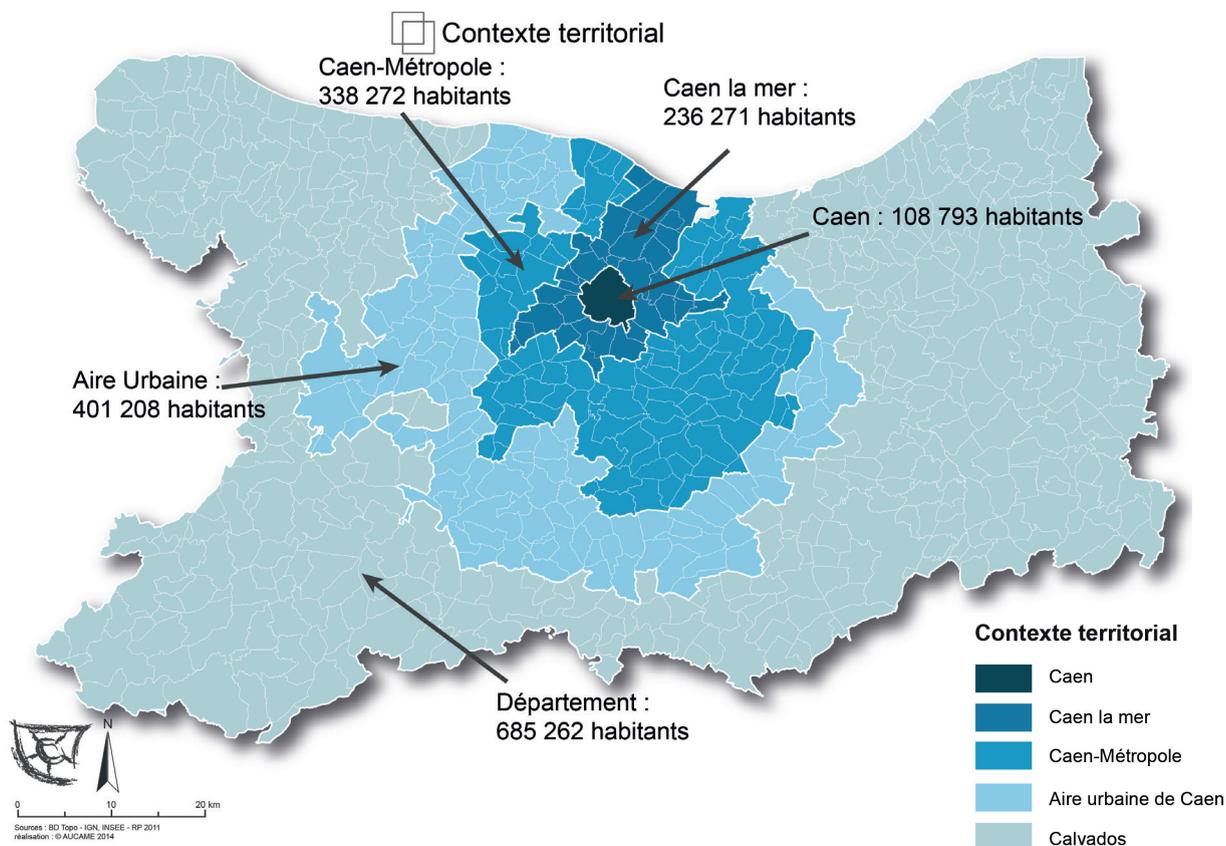
Au niveau européen, Caen est à l'écart de la grande dorsale économique et urbaine qui concentre les flux d'échanges entre Londres et Milan via le Benelux et la partie occidentale de l'Allemagne. Assurant la jointure entre l'Arc Atlantique et l'Arc Manche, la capitale régionale occupe néanmoins un positionnement favorable dans le nord-ouest de l'Europe qui lui ouvre des perspectives de développement avec les régions possédant une façade maritime le long du Channel et de l'océan Atlantique.

Caen, 35e ou 22e agglomération de France ?

L'agglomération de Caen se situe au 35ème rang en termes de population...

Totalisant 108 950 habitants en 2010, la ville de Caen se situe au 36ème rang au niveau national, entre Mulhouse et Saint-Denis en Ile-de-France. Entre 1999 et 2010, la commune de Caen a perdu plus de 5 000 habitants, soit une baisse de 4,4 % en l'espace de onze ans. Le recul est globalement élevé comparé aux autres communes françaises de plus de 100 000 habitants, la plupart d'entre-elles observant une hausse de population sur cette période⁵. Conséquence, Caen a rétrogradé de 5 places entre 1999 et 2010.

⁵ En 2010, la France compte 41 communes de plus de 100 000 habitants, dont 30 ayant gagné des habitants entre 1999 et 2010. Caen se situe au 38ème rang pour la variation de population observée sur cette période (devant Saint-Etienne, Brest et Le Havre).



NB : la carte mentionne les populations au 1er janvier 2011.



Vie nocturne, centre-ville de Caen

En considérant les 21 communes de l'unité urbaine⁶, l'agglomération de Caen compte 196 740 habitants en 2010. La capitale régionale se situe au 35ème rang au niveau national, entre Pau et Perpignan. Entre 1999 et 2010, l'agglomération a globalement perdu 5 400 habitants, soit une baisse de 2,6 % sur la période. Les pertes sont concentrées sur Caen, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville et Colombelles, les autres communes gagnant pour la plupart des habitants⁷. Caen fait partie des quelques unités urbaines de plus de 100 000 habitants en perte de vitesse sur le plan démographique, d'où un recul de 4 places observé entre 1999 et 2010 dans le palmarès des agglomérations françaises⁸.

⁶ Commune ou ensemble de communes présentant une zone bâtie continue de plus de 2 000 habitants.

⁷ 14 communes sur 21, l'fs gagnant à elle seule 1 820 habitants entre 1999 et 2010 (+ 20 %).

⁸ En 2010, la France compte 61 unités urbaines de plus de 100 000 habitants, dont 49 ayant gagné des habitants entre 1999 et 2010. L'agglomération de Caen se situe au 54ème rang pour la variation de population observée sur cette période (devant Saint-Etienne, Reims et Brest).

...mais Caen se positionne au 22ème rang en incluant sa couronne périurbaine

Jusqu'au milieu des années soixante-dix, la croissance démographique de Caen était concentrée dans la zone urbaine centrale, mais elle se propage depuis à la périphérie selon le principe des vases communicants. L'étalement urbain se poursuit aujourd'hui sur des espaces de plus en plus lointains. En incluant la couronne périurbaine, l'aire urbaine⁹ de Caen avoisine les 400 000 habitants, plaçant la capitale régionale au 22ème rang au niveau national. Caen se situe entre Orléans et Angers. Entre 1999 et 2010, l'aire urbaine de Caen a gagné 21 400 habitants, soit une hausse de 6 % au cours de la dernière décennie, une croissance qui lui a permis de devancer Metz et de progresser d'une place dans le palmarès national.

⁹ Délimitant l'aire d'influence d'une ville sur le territoire, une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain (unité urbaine de plus de 1 500 emplois) et de sa couronne périurbaine (communes situées autour du pôle urbain, dont plus de 40 % des habitants ayant un emploi travaillent sur l'ensemble de l'aire urbaine).

Regroupant la communauté d'agglomération de Caen la mer et 9 communautés de communes de la région caennaise, Caen-Métropole totalise 337 000 habitants en 2010, soit 85 % de la population sur la moitié de la superficie de l'aire urbaine de Caen. Entre 1999 et 2010, la population du territoire s'est accrue de 4 %, une croissance liée à l'excédent des naissances sur les décès, Caen-Métropole affichant un solde migratoire négatif (plus de départs que d'arrivées). Ce déficit migratoire est lié à l'étalement urbain gagnant les franges de l'aire urbaine, mais aussi à une légère perte d'attractivité globale de la région caennaise.

Une grande aire urbaine du nord-ouest de la France

Concentrant population, activités économiques et emplois à forte valeur ajoutée, 41 aires urbaines structurent le territoire français, dont 12 aires métropolitaines et 29 grandes aires au rayonnement plus limité. Les aires métropolitaines dominent l'armature urbaine par leur poids démographique (plus de 500 000 habitants) et la densité d'emplois à fort potentiel de développement économique et à contenu décisionnel élevé dans leur tissu productif (plus de 20 000

cadres des fonctions métropolitaines¹⁰). Paris, Marseille – Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Grenoble, Strasbourg, Montpellier et Rennes forment les grandes Métropoles françaises.

Les grandes aires urbaines comptent plus de 200 000 habitants et dépassent parfois 500 000 habitants comme Rouen et Toulon, mais le nombre de cadres des fonctions métropolitaines est inférieur au seuil de 20 000. Selon ces critères¹¹, Caen n'est pas considérée comme une aire métropolitaine au niveau national, mais figure au 10ème rang des grandes aires françaises. Dans le quart nord-ouest de la France, Caen se situe au 5ème rang des 10 aires urbaines qui maillent la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, derrière Nantes, Rennes, Rouen et Tours.

Caen occupe une place majeure dans l'armature urbaine bas-normande

En Basse-Normandie, l'aire urbaine caennaise concentre plus du quart de la population régionale et constitue le principal moteur démographique du territoire. Entre 1999 et 2010, l'augmentation de la population dans le bassin de vie caennais représente plus de 40 % de la croissance observée à l'échelle régionale. Du fait de son poids économique et de son statut de capitale régionale, Caen occupe une place majeure dans l'armature urbaine bas-normande. L'aire urbaine caennaise concentre ainsi 28 % des emplois et 40 % des cadres supérieurs du territoire régional.

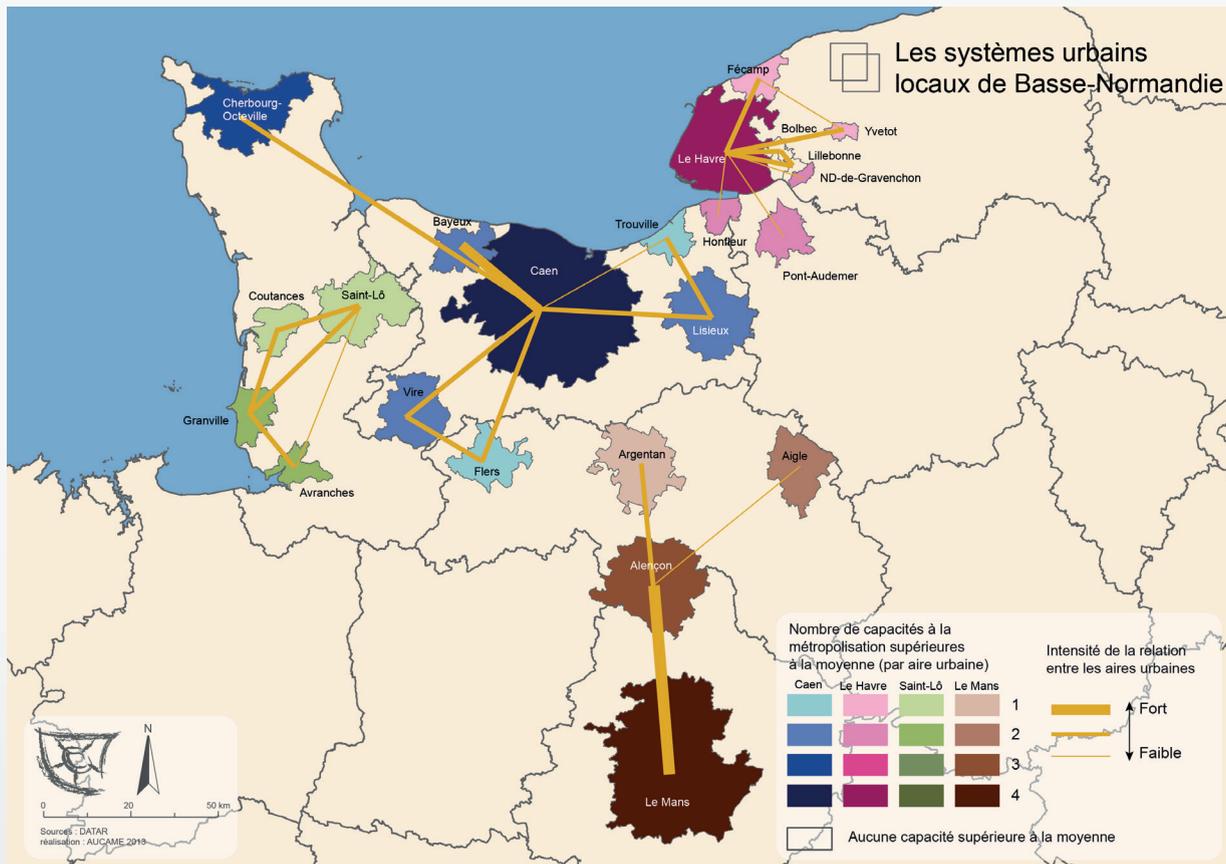
Au sein de la Basse-Normandie, Caen entretient des liens importants avec l'ensemble



©pole-tes.fr

¹⁰ Cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés exerçant des fonctions métropolitaines dans la sphère des prestations intellectuelles, de la conception-recherche, du commerce interentreprises, de la gestion, et de la culture et des loisirs.

¹¹ « Un maillage du territoire français – 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines » - INSEE Première n°1 333 – Janvier 2011.



CAEN ET LES VILLES MOYENNES BAS-NORMANDES¹

« En Basse-Normandie, Caen occupe une place dominante dans l'armature urbaine du fait de son poids économique et de son statut de capitale régionale (...). L'influence de Caen sur le territoire se ressent sur un espace délimité par une première couronne de villes moyennes (...). Au-delà, les villes constituant la 2^{de} couronne sont surtout attirées par la mer et/ou les régions limitrophes, à savoir la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et l'Île-de-France dont l'influence est forte dans l'est de la région et le littoral ouest de la Manche. Dans la dynamique du Grand Paris, le Pays d'Auge est également attiré par l'estuaire de la Seine. L'espace régional est ainsi tiraillé entre Caen et des forces extérieures à la Basse-Normandie fragilisant l'armature urbaine et la cohésion territoriale de la région (...). L'organisation radiale du réseau routier et l'intensité des flux de circulation sur les routes montrent et confortent la position centrale qu'occupe Caen sur le territoire. Malgré le poids économique de la capitale régionale, les échanges entre Caen et les villes moyennes semblent plutôt limités (...). Au niveau régional, le réseau urbain apparaît comme un chapelet de villes moyennes entretenant peu de relations entre elles et fonctionnant plutôt comme des îlots (et non comme un archipel), d'où une faible intégration à l'échelle régionale (...). Caen exerce une force d'entraînement limitée sur le territoire et les villes en particulier. Le sort des villes bas-normandes va donc dépendre de leur capacité à développer et renforcer leurs liens entre-elles et avec la capitale régionale, de façon à créer des synergies et intensifier les interactions. Au sein de la région, Caen et les villes moyennes doivent donc travailler en réseau ».

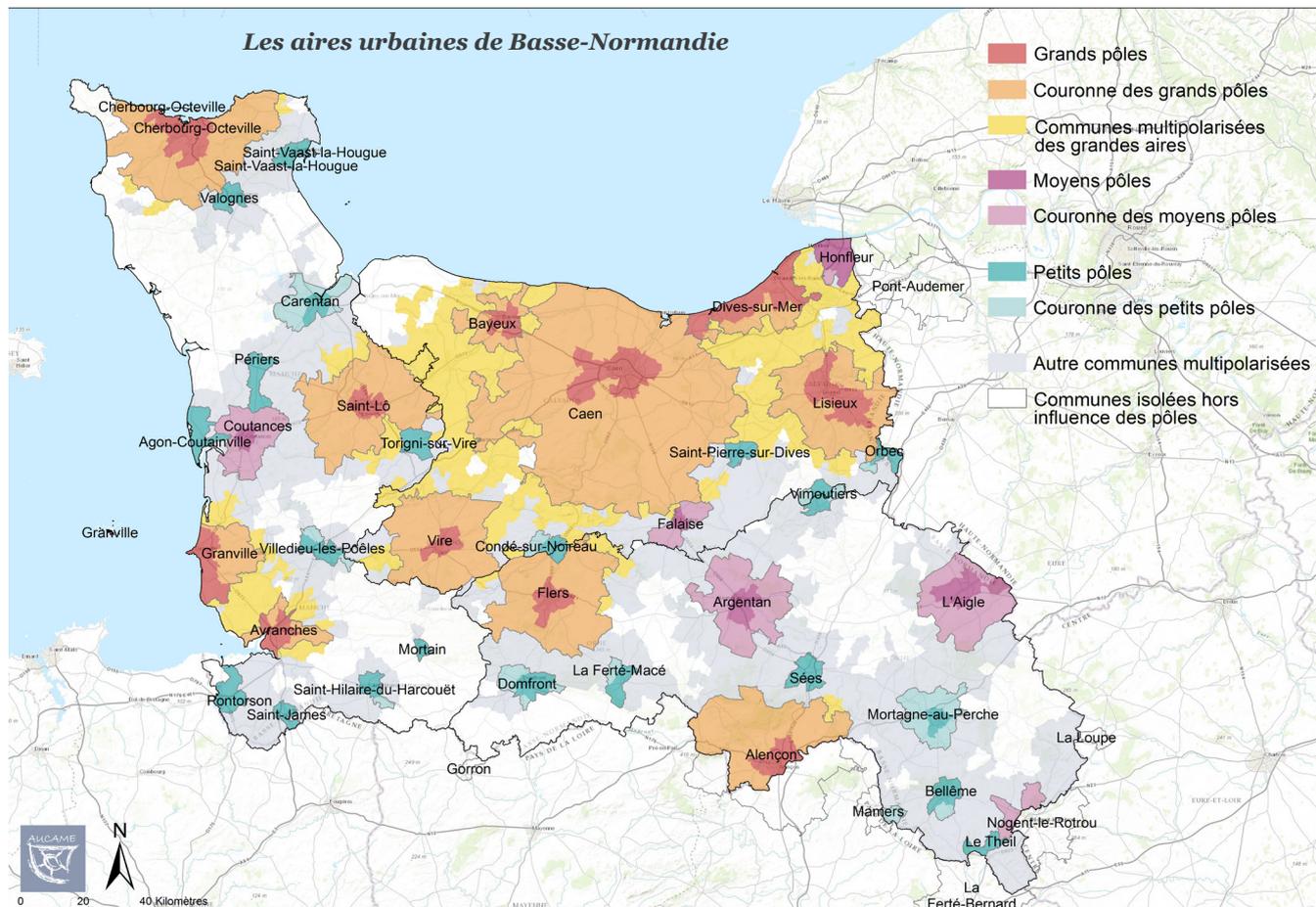
¹ « L'avenir des villes moyennes dans le développement de la Basse-Normandie » - CESER de Basse-Normandie – Décembre 2011.

des villes moyennes qui constellent le territoire régional. Les relations sont assez fortes avec les aires urbaines de Bayeux, Vire, Flers, Lisieux et Trouville-sur-Mer, mais aussi avec Cherbourg-Octeville située dans le Nord-Cotentin. Les villes moyennes bas-normandes forment un réseau densément maillé animé principalement par Caen. L'influence de la capitale régionale reste cependant limitée avec Honfleur, attirée surtout par Le Havre dans l'estuaire de la Seine, mais aussi avec Argentan, L'Aigle et Alençon tournées plutôt vers Le Mans.

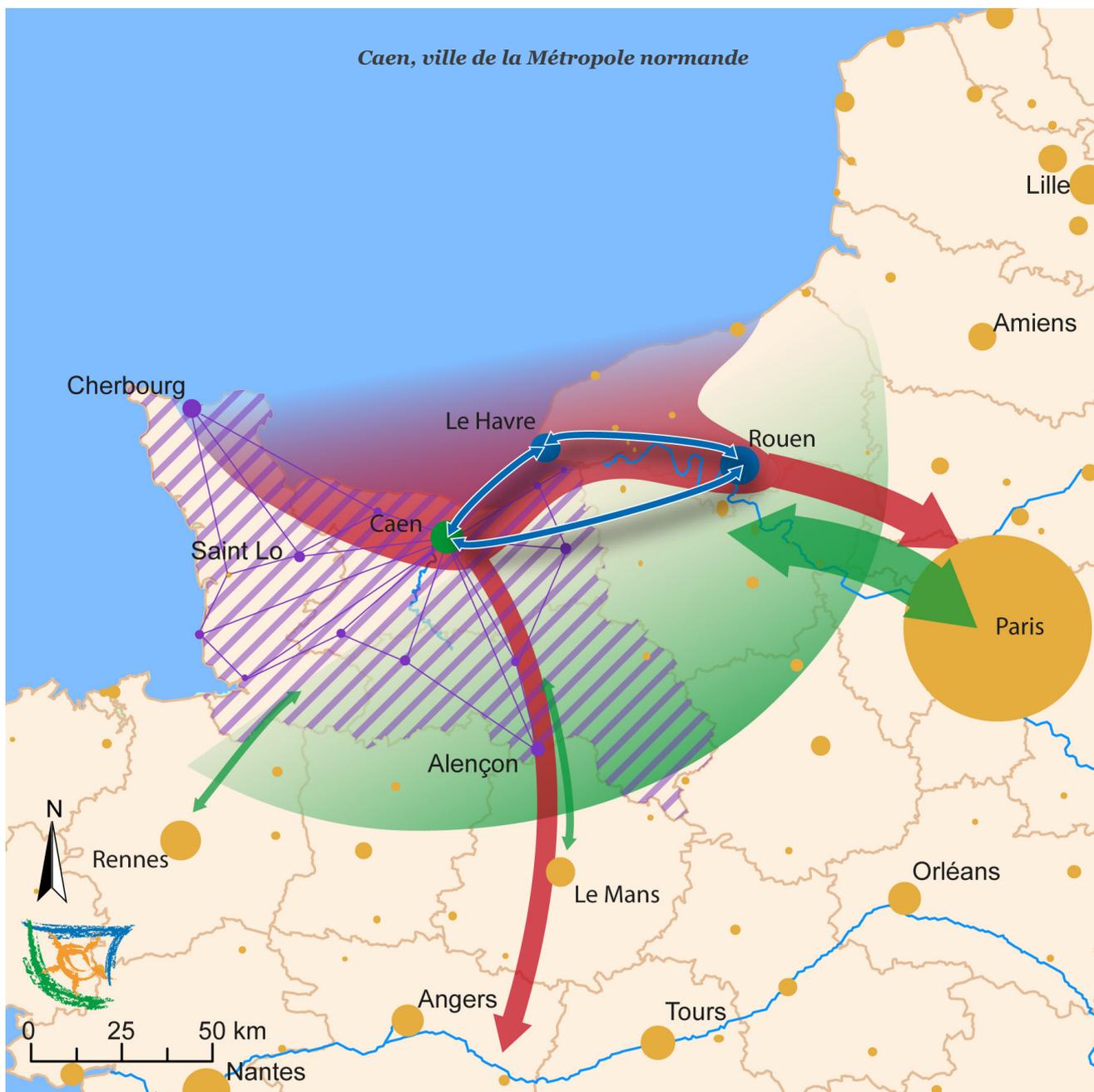
A une échelle plus large, Caen entretient des liens avec des villes plus lointaines qui l'insèrent dans des réseaux et contribuent à son rayonnement. Du fait de sa position interface, elle est surtout connectée avec Paris et les grandes villes du Grand-Ouest (Rennes, Le Mans et Nantes) et de Haute-Normandie

(Rouen et Le Havre). A plus longue portée, les liaisons sont également notables avec Lyon. Au sein de la Basse-Normandie, la plupart des villes moyennes sont plus ou moins intensément reliées à Paris, mais Caen apparaît comme la principale tête de pont vis-à-vis de la région parisienne. En termes de réseaux, les villes situées à l'Ouest du Bassin parisien forment un grand système interurbain de 17 millions d'habitants dont Caen se démarque par l'intensité des liens avec Paris, notamment sur le plan scientifique du fait de la concentration des forces de recherche dans l'agglomération caennaise¹². Le positionnement métropolitain de la capitale bas-normande est donc étroitement lié à ses connexions avec la région parisienne.

12 « Les systèmes urbains français » - Synthèse – Travaux en ligne n°10 – DATAR, d'où est tirée cette analyse sur le fonctionnement urbain de la Basse-Normandie.



Caen, ville de la Métropole normande



-  Penser la Normandie comme façade littorale de la métropole francilienne et ouverte sur l'Europe du sud-ouest
-  Fédérer l'attractivité de la Normandie en s'appuyant sur son image et développer des coopérations métropolitaines avec les territoires voisins
-  Animer le réseau des villes bas-normandes
-  Coopérer dans le cadre de Normandie Métropole

Source : SCoT de Caen-Métropole (P.A.D.D.)

DES ENJEUX AU PROJET DE TERRITOIRE

L'approche historique et géographique de Caen-Métropole permet de dresser les principaux enjeux stratégiques préalables à la définition du projet métropolitain. Ce cadre charpente les défis prioritaires de la métropole afin d'aborder les décennies à venir avec une réelle ambition de développement.

D'abord, la dynamique urbaine de Caen, plutôt marquée relativement aux autres métropoles françaises, permet de dégager des enjeux clairs concernant la préservation des équilibres de l'armature urbaine et la limitation de l'étalement urbain, en densifiant les zones déjà urbanisées.

Parallèlement, la conservation et la valorisation de la diversité paysagère de la métropole caennaise semble prioritaire, tant du côté touristique – donc économique – que du côté écologique, y compris en ville. L'enjeu de limitation de l'imperméabilisation du sol est concomitant à l'enjeu foncier de limitation de la consommation d'espace pour préserver les ressources naturelles et les terres agricoles.

Cette dynamique est complémentaire du rôle de structuration que peut avoir la capitale régionale sur un réseau de villes moyennes de la région et sur la réflexion autour d'un « pôle métropolitain » structurant le bassin de vie. Ces liens de cohésion territoriale rurale et urbaine faisant de Caen une métropole au service de la Basse-Normandie préparent le nouveau rôle que pourra prendre Caen lors de la fusion avec la Haute-Normandie.

Faire de Caen une agglomération de niveau européen passe par l'inscription de la métropole dans la dynamique de la vallée de la Seine, tout en valorisant sa position d'interface à la jointure du grand Ouest, du Bassin parisien, de l'Arc Manche et de l'Arc Atlantique. L'histoire incite à prolonger l'intensification des échanges avec la Grande-Bretagne tout en valorisant le caractère maritime et le littoral de Caen-Métropole. L'histoire montre que Caen a toujours su rebondir après les épreuves et équilibrer son développement, mais cela nécessite une vraie mobilisation des acteurs et une cohérence territoriale partagée.

Réalisation & mise en page : Aucame

Sources :

- **Bertaux (Jean-Jacques)**, *Renaissance d'une ville. La reconstruction de Caen 1944-1963*, Paris Delpha, 1994, 106 p.
- **Braudel (Fernand)** *L'identité de la France*, Paris, Seuil, 1986
- **Brunet (Pierre)**, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*, Tomes 1 et 2, CRBN Juillet 2001
- **Desquesnes (Rémy), Daviet (Jean-Pierre), Quellien (Jean)** et al. *Caen 1900-2000*, Fécamp : éditions des Falaises, 2001, 196 p.
- **Gourbin (Patrice)**, « Caen, un second souffle », La Pierre d'angle, n. 38, mars 2005, p. 13-18
- **Madeline (Philippe), Minot (Ronald)**, « L'agglomération de Caen. Parcours géographiques », Cahiers de la Maison de Recherches en sciences humaines, numéro spécial, janvier 2002, 183p.
- **Marjetic (Christine), Bermond (Michaël), Jousseume (Valérie), Marie (Maxime)** *Atlas des campagnes de l'Ouest* Presses universitaires de Rennes, mai 2014, 300 p.
- **Perrot (Jean-Claude)**, *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIIIe siècle*, Paris : EHESS, 1975, 157 p.
- **Poussard (Anne) (dir.)**, *Caen. Parcours dans l'agglomération, Caen : Paradigme*, 1994, 297 p.
- **Plan Stratégique Régional (PSR) - Normandie 2025**, *Les choix de la Basse-Normandie*, 2013
- **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire de Basse-Normandie (SRADT)**, 2007



Pour + d'info sur l'Open Data, flashez ce QR Code



Retrouvez les Act'Urba déjà parus en flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone :



Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
Tél. : 02.31.86.94.00
email : contact@aucame.fr
www.aucame.fr

ou à l'adresse :
www.aucame.fr/web/publications/acturba/acturba.php

Dépôt Légal : 4^{ème} trimestre 2014
ISSN : 2260-3840